



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
126<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012



## **Le contrôle parlementaire des emprunts gouvernementaux extérieurs et dispositifs apparentés**

**Atelier et lancement d'un rapport d'enquête mondiale conjointe  
(UIP, Banque mondiale et FMI)**

**Mercredi 4 avril 2012, 9 h.30 - 12 heures**

*Gardenia Hall, rez-de-chaussée, hôtel Imperial Royale*

Le contrôle parlementaire des accords de prêts et dispositifs apparentés contribue à renforcer chez les citoyens le sentiment d'être partie prenante au développement et est un élément non négligeable du travail sur l'efficacité de l'aide. Les emprunts que les Etats contractent auprès de la Banque mondiale et du FMI sont souvent assortis de conditions qui doivent être examinées par le Parlement dans son travail législatif.

Comme tout emprunt, les emprunts internationaux doivent être remboursés et donc comptabilisés lors de l'élaboration du budget, qui passe par le Parlement. En outre, dans nombre de pays où le FMI dispense au gouvernement des conseils macroéconomiques (surveillance macroéconomique), le Parlement doit adopter les lois ou les budgets nécessaires à la mise en œuvre des orientations choisies. Aussi est-il logique d'associer les parlements à l'approbation des emprunts et dispositifs apparentés, tels que la surveillance du FMI ou l'adoption de Documents stratégiques de réduction de la pauvreté.

Il sera question durant cet atelier interactif des conclusions d'une nouvelle enquête mondiale sur la portée de l'*autorité* reconnue aux parlements pour ratifier les emprunts internationaux, et sur les *pratiques* de contrôle de ces emprunts et dispositifs apparentés. Cette enquête a été réalisée en 2011 dans le cadre d'une initiative commune UIP, Banque mondiale et FMI auprès des parlements de 100 pays en développement et en transition. On y trouvera des informations neuves ainsi qu'une base de comparaison initiale pour mesurer l'amélioration future du contrôle parlementaire dans ce domaine.

### **Facilitateurs :**

- M. Alessandro Motter, Conseiller (Questions économiques et sociales), UIP
- M. Steven Shalita, Spécialiste principal de la communication, Communication stratégique pour la Région Afrique, Banque mondiale
- Représentant du FMI (à confirmer)

### **Langues :**

L'interprétation sera assurée en anglais et français.